



**Les Randonneurs de La Cha**  
93, place de l'Eglise  
74230 DINGY-ST-CLAIR  
Site Web:  
<http://randonneursdelacha.com>

#### Assurance R.C.P

WTW France - Département Sport et événement – 52 avenue du Général de Gaulle – CS 10427 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19 – [fr.ffrandonnee@wtwco.com](mailto:fr.ffrandonnee@wtwco.com)  
Contrat n° : 41789295M /0002

**Garantie financière :**  
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)969322336 - Contrat n° : 4000716162 /1



Séjour en co-organisation avec  
le CDRP 74  
**N°FR 017125**

## Samoëns et la Vallée du Haut Giffre

### Séjour de randonnées en Etoile

Depuis la Résidence LES BECCHI à SAMOENS 74

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FF Randonnée en cours de validité avec assurance.

Ouverture possible à un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

**Nombre de participants :** maximum 16 avec 4 voitures - minimum 8 avec 2 voitures.

**Acheminement :** voitures personnelles avec co-voiturage

**Animateurs responsables :** Nicole CHARVET-QUEMIN 06 80 31 72 02

Pierre BONNARD 06 74 17 30 58

**Clôture des inscriptions :** 23/02/2025

**Date et durée :** du 02/06/2025 au 06/06/2025, 5 jours et 4 nuits

**Organisation et gestion :** Club Les Randonneurs de La Cha

**Logement :** AEC Vacances "Les Becchi"

239 Route du Grand Massif

74340 SAMOENS

Pension complète en chambres doubles (draps et serviettes de toilette fournis)

Chambre individuelle possible (+ 45 € par personne).

Espace aquatique avec piscine et espace bien être à disposition

Prévoir boîtes à pic nic pour se servir au buffet (avec les couverts)

**Équipement de randonnée montagne :**

Chaussures de marche avec semelles type « Vibram » et bâtons de randonnée, poncho, et tout le nécessaire habituel.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du

Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

**Notice SAMOENS 2025 v4..... page 1**

**Formalités** : carte d'identité et carte vitale et carte mutuelle - Permis de conduire pour les chauffeurs.

**Licence FF Randonnée** : licence obligatoire, minimum IRA

**Prix global** : **400 €** ; il comprend :

- Les 4 nuits en hôtel, en  $\frac{1}{2}$  pension
- Les pique-niques des jours 2 à 5
- Le trajet et transferts sur place en covoiturage
- La visite du Jardin botanique Alpin de la **Jaÿsinia**
- L'assurance « assistance rapatriement » fournie avec la licence FFRandonnée

**Reste à votre charge** :

- Le pique-nique du jour 1
- Les boissons
- L'assurance annulation et interruption de séjour facultative
- Le supplément chambre individuelle

**Paiement en 2 chèques** à l'ordre « Les Randonneurs de la Cha » remis à l'inscription :

- 1<sup>er</sup> acompte : **200 € débité le 23/02/2025**
- 2<sup>ème</sup> acompte : **200 € débité le 2/05/2025**
- **En option**, assurance annulation et interruption de séjour : **18€** débités à l'inscription. Cette assurance ne peut être souscrite postérieurement à la prise en compte de l'inscription (notice consultable sur le site <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages)

**Note** : la contribution IT de **4 €** par personne est prise en charge par le club.

**Renseignements** : Nicole CHARVET-QUEMIN - 06-80-31-72-02 [mncq@wanadoo.fr](mailto:mncq@wanadoo.fr)

**Descriptif programme** : voir Annexe 1

**Modalités d'inscription** : compléter, dater et signer le bulletin d'inscription (à télécharger à partir du site de l'association : <http://randonneursdelacha.com/> rubrique séjours/voyages), et l'envoyer ou le déposer, avec :

- Vos 2 chèques de règlement à l'ordre des « Randonneurs de la Cha »,
- Éventuellement, le bulletin de souscription à l'assurance annulation complété, daté, signé dans la boîte aux lettres du Club :  
Les Randonneurs de La Cha  
à l'attention de Nicole CHARVET-QUEMIN  
93 Place de l'Eglise  
74230 DINGY SAINT CLAIR

Votre inscription sera prise en compte en fonction de l'ordre d'arrivée de l'inscription en tenant compte que les personnes non inscrites à d'autres séjours seront prioritaires.

Après la date de clôture des inscriptions, ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint, vous serez sur liste d'attente.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

**Conditions d'annulation** : en cas d'annulation de votre part, le Club vous retiendra les frais engagés quel que soit le motif de l'annulation. Si vous avez souscrit l'assurance annulation, c'est elle qui vous remboursera éventuellement si vous répondez aux conditions. Lisez bien la notice.

**FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le **23/02/2025** : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le **23/02/2025** et le **02/05/2025** : restitution des sommes versées avec une retenue de **30 €** pour frais de dossier.
- Annulation postérieure au **02/05/2025** : retenue de 100% du montant total du séjour.

**CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site des randonneurs de la Cha : [http://randonneursdelacha.com/rubrique séjours/voyages](http://randonneursdelacha.com/rubrique%20séjours/voyages).

**VOTRE INSCRIPTION DEVIENDRA DEFINITIVE APRES LA DATE DE CLOTURE DU 23/02/2025, ET APRES CONFIRMATION DE L'ASSOCIATION « LES RANDONNEURS DE LA CHA ».**

**Les randonnées pourront se réaliser en un ou deux groupes suivant le nombre et les possibilités de chacun.**

**Les horaires des randonnées sont donnés à titre indicatif en heures de marche effectives. Les conditions météorologiques,**

**La forme physique des participants ou tout autre incident non prévisible à ce jour peuvent amener l'organisateur à modifier le programme.**

**Programme des Randonnées - Séjour SAMOENS et la Vallée du Haut Giffre -  
le programme ci-dessous.**

Jour	Date	Randonnée	Départ Sentier	Dénivelé	Tps Montée	Tps total A/R	Kms	Effort	Tech.	Risque	Observations	Animateur	Heure Départ	Kms A/R	Tarif/Voit
		Aller Samoens												73	
Lundi	02/06	Samoens : Le Jardin botanique Alpin "La Jaysinia et retour par le Bois aux dames	Résidence Les BECCHI	100	1h	3h	6 kms	2	2	1	Dont 1.30 h Visite guidée du Jardin	Pierre et Nicole	8h30	0	
Mardi	03/06	La Bourgeoise	Col de Joux Plane	205 m	1h30	2h30	4.5 kms	2	2	3	Boucle	Nicole	8h30	26	
Mardi	03/06	La Pointe d'Angolon	Col de Joux Plane	540 m	2h30	4h30	6 kms	3	3	3	Boucle	Pierre	8h30		
Mercredi	04/06	Du Cirque Fer-à-Cheval au bout du monde	Sixt-Fer-à-Cheval	290 m	1h30	4 h	9.5 kms	3	2	2	Aller/Retour avec possibilités de faire moins long	Pierre et Nicole	8h30	26	
Jeudi	05/06	Les Gouilles Rouges	Samoens 1600	280 m	1h30	2h30	4.3 kms	2	2	2	Boucle	Nicole	8h30	24	
Jeudi	05/06	Pointe de Cuppoire	Samoens 1600	480 m	2h	4h	7.4 kms	3	2	2	Boucle	Pierre	8h30		
Vendredi	06/06	Cascade du Rouget	PK pont de Sales	340 m	1h30	3h	5 kms				Boucle	Pierre	8h30		
Vendredi	06/06	Cascade de Sales	Pk Le Lignon Sixt	490 m	2h30	5.5h	6 kms	3	3	2	Aller/Retour	Nicole	8h30	28	
		Retour Dingy												73	
											Total			250 kms	

**Animateurs**

Nicole CHARVET-QUEMIN\_  
Pierre BONNARD

06 80 31 72 02  
06 74 17 30 58

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051